

# Nouvelle mesure de prévention dans le cadre de la protection des mineurs

Texte: Marine Frei, Emmanuel Coduri et Tiberio Mocellin,  
Secteur Histoires de PARENTS & AEMO, Fondation Jeunesse et Familles, Ecublens

## Etre parent n'est pas facile!

Quel-le professionnel-le n'a jamais rencontré des parents ayant des difficultés dans l'éducation de leur(s) enfant(s), constatant une situation familiale fragilisée, sans qu'une mesure protectrice ne soit pour autant nécessaire? De quelle manière intervenir afin de prévenir la détérioration de la situation? Comment accompagner ces familles et vers qui les orienter? Histoires de PARENTS est une ressource possible pour les professionnel-le-s confronté-e-s à ce type de situations et à ces questionnements.

## Pour prévenir la mise en danger des enfants: une loi et des ressources...



Histoires de PARENTS est un dispositif de soutien à l'action éducative parentale, situé dans le domaine de la prévention socio-éducative secondaire<sup>1</sup>. Les notions de prévention socio-éducative primaire et secondaire sont souvent citées ou mises en avant dans les descriptifs des interventions proposées en Europe (Boucher, 2011; Marti, 2012)<sup>2</sup>, et la définition de famille vulnérable est régulièrement citée dans la littérature scientifique.

Dans le canton de Vaud, la volonté politique de développer le travail de prévention de la mise en danger des enfants est ancrée dans la dernière révision de la Loi sur la protection des mineurs (LProMin) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Se référant à celle-ci, le Service de protection de la jeunesse (SPJ) a mis en place depuis 2008 un dispositif de pilotage de la prévention socio-éducative<sup>3</sup> moyennant lequel il développe et soutient l'offre, en mandatant et/ou subventionnant différents organismes qui s'adressent à des familles vivant des circonstances fragilisantes (tels que As'trame, TelMe ou les Jardins des Parents, par exemple). Chacune de ces prestations œuvre de manière plus ou moins ciblée sur les aspects qui peuvent influencer l'environnement fa-

miliaire et qui entravent les capacités éducatives des parents, sans nécessiter a priori une mesure protectrice.

Histoires de PARENTS fait également partie de ce dispositif. Conçue et développée par la Fondation Jeunesse et Familles, sur mandat du SPJ, cette prestation contribue à compléter l'évolution des outils à disposition de la protection des mineurs et à les consolider (cf. modification de l'accès à l'Action Educative en Milieu Ouvert).

L'objectif consiste à soutenir et renforcer la «capacité de réponse parentale». Il s'agit de favoriser le changement et l'évolution des comportements parentaux en adéquation avec le développement de l'enfant et son milieu social. Cette prestation gratuite s'adresse aux parents avec au moins un enfant entre 4 et 13 ans et n'ayant pas de suivi actif au SPJ. Elle est assurée sur l'ensemble du canton par une équipe d'intervenants composée d'éducateurs sociaux, de pédagogues, de psychologues et de formateurs d'adultes.

## Un accès facilité: la permanence téléphonique

La posture de la prévention socio-éducative vise à renforcer la part de responsabilité du parent. Histoires de PARENTS propose un programme de soutien intensif d'une durée de trois mois dans lequel il importe que le parent s'engage sur la base d'une motivation propre. Par ailleurs, le dispositif se doit d'être aisément accessible. Pour répondre à cette double condition, l'accès à la prestation passe par un numéro de permanence téléphonique. Que le parent soit à l'origine de sa démarche ou orienté par un-e professionnel-le, il est nécessaire qu'il fasse lui-même appel à Histoires de PARENTS. La permanence répond également aux professionnel-le-s des milieux social, médical et scolaire qui souhaitent vérifier l'adéquation d'une orientation, à condition de ne pas révéler l'identité de la famille.

Suite à ce premier contact téléphonique, le parent sera rencontré à son domicile afin de s'assurer de l'adéquation de la prestation pour sa situation et, le cas échéant, de signer le contrat de participation au programme, comprenant les objectifs qu'il se fixe. La définition de ces derniers repose sur un travail de coconstruction: le parent est responsable du choix et du contenu des objectifs, et l'intervenant veille à ce que leur formulation soit centrée sur le parent et suffisamment concrète pour être évaluable au terme du programme.

## Développer ses propres outils pour agir au quotidien

Le programme proposé par Histoires de PARENTS comprend trois modalités indissociables:

- des ateliers thématiques,
- des groupes d'analyse des pratiques parentales,
- des entretiens individuels ou en famille, à domicile.

Les deux premières d'entre elles se présentent sous forme de séances de groupe qui ont lieu en alternance dans plusieurs villes du canton, à un rythme hebdomadaire. Quelle que soit la modalité prise en compte, l'axe de travail principal est toujours l'action éducative quotidienne. Tantôt il s'agit d'explicitier une situation concrète vécue entre l'enfant et le parent, tantôt d'accompagner le parent dans l'élaboration, parfois écrite, d'une intervention nouvelle auprès de son enfant, sur la base des pistes proposées dans les ateliers-thématiques, par exemple. |

## Médias

[www.fjfnet.ch/histoires-de-parents](http://www.fjfnet.ch/histoires-de-parents) et  
[www.facebook.com/histoiresdeparents](https://www.facebook.com/histoiresdeparents)

## Notes

- [1 <http://www.vd.ch/autorites/departements/dfjc/spj/missions/prevention/prevention-secondaire/>](http://www.vd.ch/autorites/departements/dfjc/spj/missions/prevention/prevention-secondaire/)
- Boucher M. (2011). Gouverner Les Familles: Les Classes Populaires À L'épreuve De La Parentalité. Recherche et transformation sociale. Paris: L'Harmattan; Marti P.A., Robin M. & collectif (2012). Programmes de Formation et de Soutien des Parents: L'Harmattan.
- [3 \[http://www.vd.ch/fileadmin/user\\\_upload/organisation/dfjc/spj/fichiers\\\_pdf/Prevention\\\_socio\\\_educative\\\_2010.pdf\]\(http://www.vd.ch/fileadmin/user\_upload/organisation/dfjc/spj/fichiers\_pdf/Prevention\_socio\_educative\_2010.pdf\)](http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfjc/spj/fichiers_pdf/Prevention_socio_educative_2010.pdf)